

Porte d'entrée 2 : Prendre soin des petits et des pauvres

Insistance 2.1 Ouvrir des espaces de rencontres spécifiques

2.1.7 Créer des équipes de rencontre, d'accueil et d'accompagnement

Des espaces de rencontres spécifiques doivent être compris non pas comme des lieux mais des équipes accueillantes.

Elles doivent être constituées de personnes d'âge, de charisme et de compétences variés pour aider les personnes dans leur globalité et dans la continuité.

L'objectif de l'équipe serait d'être une référence pour la personne dans son accompagnement.

On veillera à ce que l'équipe soit formée, soutenue et missionnée.

Décision P1

2.1.6 Ecouter les aspirations des jeunes (relatives à l'écologie, la sobriété....)

Pour leur offrir des possibilités de mûrir puis réaliser des projets de vie et de société

Pourrait prévenir des pauvretés futures

Invitation P2

2.1.2 Associer des personnes démunies aux actions, à l'activité en paroisse

Des personnes en grande solitude pourraient être invitées personnellement à chaque temps fraternel de la paroisse (repas, fête, café, etc.). On leur confierait des responsabilités ajustées à leurs compétences et on apprendrait à s'apprécier dans un « coude à coude » d'activité commune.

Modification

Rajouter « messe » dans les exemples

Des personnes en grande solitude pourraient être invitées personnellement à chaque temps fraternel de la paroisse (repas, fête, café, etc.). On leur confierait des responsabilités valorisant leurs compétences et on apprendrait à s'apprécier dans un « coude à coude » d'activité commune.

Invitation P 3

2.1.1 - Créer des groupes de partage de la Parole et des groupes de prière avec les plus pauvres

Ces personnes ne s'autorisent pas toujours à prendre la parole. Proposer dans la paroisse, et/ou les mouvements de solidarité, des partages d'Évangile et de prière mensuels avec ces personnes. Il est nécessaire que l'expression « parole des pauvres » soit comprise et accueillie comme une chance d'enrichissement pour toute la communauté chrétienne. Un service diocésain soucieux de ce type de besoin pourrait être créé pour démarrer et soutenir de tels groupes

Modification

Ces personnes ne s'autorisent pas toujours à prendre la parole. Proposer dans la paroisse, et/ou les mouvements de solidarité, des partages sur la Bible ou des textes spirituels et de prière mensuels avec ces personnes. Il est nécessaire que l'expression « parole des pauvres » soit comprise et accueillie comme une chance d'enrichissement pour toute la communauté chrétienne. Une équipe paroissiale formée, soutenue et missionnée soucieuse de ce type de besoin pourrait être créée
Accueillir leur expression et être à leur écoute

Invitation P 4

2.1.5 Création d'une épicerie solidaire

Dans les différentes paroisses / groupements paroissiaux d'un secteur, ouvrir un espace où chacun peut apporter des vivres et où chaque personne dans le besoin peut prendre ce qui lui est nécessaire.

Modification

2.1.5 Création d'une épicerie solidaire ou renforcer ce qui existe



Dans les différentes paroisses / groupements paroissiaux d'un secteur, ouvrir un espace où chacun peut apporter des vivres et où chaque personne dans le besoin peut prendre ce qui lui est nécessaire.

Se renseigner sur ce qui existe déjà

Soutenir les initiatives existantes

Invitation p5

2.1.3 Créer un réseau inter-paroissial de catholiques de différentes nationalités

Cela permettrait aux personnes concernées de prier ensemble, de se retrouver pour des messes spécifiques avec tous, de se soutenir et d'aider les nouveaux arrivants. Cela ne nécessite pas de lieux particuliers mais une attention dans le temps à l'intégration et au partage avec tous.

Modification

Chantier P6

2.1.4 Accueillir et accompagner les couples homosexuels qui le souhaitent

Trop de couples homosexuels ne se sentent pas accueillis et n'ont pas envie de se confier dans une Église qui connaît trop mal cette réalité pour pouvoir l'accompagner de manière accueillante, attentive et amicale. Des personnes pourraient se former pour vivre cet accompagnement et accueillir les demandes sacramentelles.

Modification

Retirer le mot « couple »

Considérée comme relevant de l'insistance 1.2

Décision P 7

Synthèse de l'atelier

Ce qui est important

Rencontre. Ecouter, Partage, équipe

Globalité, prévenir

Voir

Ce qui a semblé manquer :

Difficulté de définir la méthode de travail

Avoir une attention spécifique

Ce qui est nouveau :

2.1.6 Ecouter les aspirations des jeunes (relatives à l'écologie, la sobriété....)

2.1.7 Créer des équipes de rencontre, d'accueil et d'accompagnement (cf texte complet plus haut)

Qu'appelle-t-on un espace de rencontres ? Lieu, temps ou les personnes rencontrées ? Espaces de rencontres sont de trouver en face de soi des individus prêts vous à écouter → Rédaction de la proposition 2.1.7, dans la continuité de la 2.1.1 et la 2.1.2, avec un objectif concret = la création d'une équipe constituée de personnes de compétences, charismes, d'âges variés pour pouvoir répondre à toutes les situations possibles. Point important : recevoir les personnes dans leur globalité (en parallèle les mouvements, les associations) et dans la continuité. Équipes dans les paroisses, disponibles. Nécessité de formation, de soutien et d'envoi en mission pour pérenniser ces équipes. Réservés sur les 3 dernières Motions. Une nouvelle Motion la 2.1.6 pour l'écoute plus spécifique des jeunes → Pauvreté future à prévenir.



Insistance 2.2 Prendre soin des personnes seules

2.2.1 Créer ou renforcer une antenne dans chaque paroisse ou groupement paroissial pour :

Repérer les personnes seules, solliciter les paroissiens à cette fin, visiter, téléphoner, correspondre avec ces personnes seules, malades, ou en maisons de retraite. Différents moyens peuvent être mis en place par paroisse ou groupement paroissial : liste de noms transmis à un coordinateur ; lien avec des associations caritatives ; tenue de fichiers.

Mettre en place un service téléphonique d'écoute, complémentaire de l'accueil du secrétariat paroissial. Cela nécessite la constitution d'une équipe de bénévoles formés à l'écoute et un numéro de téléphone dédié.

Porter le souci des veufs, veuves et personnes endeuillées rencontrées lors d'obsèques. Développer les groupes de parole dans les paroisses.

Modification

2.2.1 Identifier les personnes seules et les forces vives, et faciliter la mise en relation pour :

I// 1/ identifier les différents visages de la solitude et leur cause

2/ identifier les forces vives et les intervenants

3/ identifier les personnes seules

II/visibilité et modalité de mise en relation

III/ créer ou renforcer les outils de communication

Décision P1

2.2.6 Proposer des formations pour servir son prochain

Proposer des formations courtes et modernes pour apprendre à rencontrer et servir, accueillir la différence et discerner, en particulier des formations à l'écoute. Apprendre à exprimer notre foi avec des mots simples et compréhensibles par tous.

Mettre en place au niveau du diocèse une formation de tous les acteurs pastoraux pour une appropriation de la démarche Diaconia.

Modification

2.2.6 Proposer des formations adaptées pour servir son prochain

Décision P2

2.2.2 Créer ou renforcer une équipe de visite dans chaque paroisse ou groupement paroissial pour

Organiser des visites à domicile ou des appels par téléphone, auprès des personnes âgées et des personnes malades, handicapées, appauvries ou isolées.

Porter la communion aux personnes qui ne peuvent se déplacer ou les conduire à la messe si elles le souhaitent. Déléguer cette responsabilité, si besoin, à des voisins ou amis qui sont à la messe dominicale.

Souvent, à partir de 75 ans, les responsabilités ou services sont retirés aux personnes, ce qui engendre un grand sentiment d'inutilité pour certaines. Il faudrait que des tâches puissent leur être laissées ou confiées quand elles en expriment le souhait et la capacité. L'équipe en porterait le souci. Nous demandons qu'une personne soit spécialement affectée à la coordination et l'animation d'une pastorale diocésaine pour ces personnes des deux équipes.

Modification

2.2.2 Organiser les actions contre la solitude

Modification du titre : Maintenir le lien avec les personnes seules

Organiser les visites à domicile (...) ou isolées

Porter la communion (...) qui sont à la messe dominicale et les former en amont

Développer les groupes d'échanges



Imaginer une façon positive pour remercier les personnes en fin de mission menées quelque soit l'âge

Porter attention à la solitude de certains prêtres

Décision P3

2.2.3 Proposer des Tables Ouvertes Paroissiales

Proposer des Tables Ouvertes Paroissiales pour les esseulés, les étrangers, dans un rythme à déterminer. Une attention particulière pourrait être portée aux personnes handicapées. Une aide du diocèse pourrait être apportée. Ces tables ouvertes seraient sensibles à l'écologie intégrale.

Modifications

2.2.3 Changer le titre Tisser les liens en favorisant des temps conviviaux

Intégrer par la convivialité ou le service des personnes seules ou isolées au sein de la communauté

Exemples de moyens :

Table ouverte

Initiatives solidaires

Visibilité aux « pauvres » par les témoignages

Activités diverses pour faire participer et donner une place

Invitation P4

2.2.7 Des rencontres, des espaces de parole pour les personnes endeuillées

Initier des rencontres et espaces de parole pour de veufs, veuves et personnes endeuillées dans la paroisse ou le groupement paroissial pour :

- Accompagner des personnes seules ou désireuses de parler de leurs souffrances
- Favoriser un lien avec la communauté Chrétienne et ranimer leurs espérances
- Trouver une fréquence adaptés pour ces rencontres suivants les disponibilités des personnes impliquées

Invitation P5

2.2.4 Laisser une place aux pauvres, à ceux qui sont à leur service

Dans les célébrations et dans la communication diocésaine / paroissiale, laisser une place aux pauvres et à ceux qui sont à leur service (témoignages, PU, gestes qui les mettent au centre). Au cœur de nos célébrations, laisser place aux récits d'expériences liés à l'action solidaire et fraternelle. Mieux communiquer autour de ces expériences, avec des moyens modernes : blogs, réseaux sociaux, panneaux lumineux pour que la communication soit visible et attractive, sans oublier ceux qui n'ont pas internet.

Modification

2.2.4 Faire une place aux personnes isolées et à ceux qui les accompagnent

Chantier P6

2.2.5 Aménager un bus pour en faire un lieu de vie itinérant

Aménager un bus pour en faire un lieu de vie itinérant pour susciter des rencontres et partager les talents. Agir pour aller vers l'autre : intergénérationnel, interculturel, interreligieux et inter-communautés

Invitation P7

Synthèse de l'atelier

Ce qui est important :

1- Identification des personnes seules et des formes de solitudes

En rouge : ce que l'atelier apporte comme modification

2- Nécessité de formation pour apprendre à écouter, servir, discerner, porter la communion,...

3- Respect des personnes et confidentialité

4- Appui sur les mouvements, associations et structures en place

Ce qui a semblé manquer :

A- Prise en compte aussi de la solitude de certains prêtres

B- Continuité de l'accueil, écoute même pendant les vacances scolaires

Ce qui est nouveau :

2.2.7 Des rencontres, des espaces de parole pour les personnes endeuillées (cf texte complet plus haut)

Travail difficile sur le sujet de la SOLITUDE. Modification des titres de la plupart des Motions tout en gardant leur contenu et proposition d'une nouvelle Motion 2.2.7. Importance des mouvements et associations qu'il ne faut pas réinventer mais développer des partenariats dans la réflexion, l'action et la formation, cette dernière indispensable pour être pertinent (voir ce qui est proposé ailleurs). La période des congés et la permanence des actions restent une vraie question pour combattre la solitude, mal qui gangrène la société → L'antidote est bien la Fraternité



Insistance 2.3 Prendre soin des blessés de la vie

2.3.2 Rapprocher les associations caritatives catholiques et les paroisses

Favoriser la rencontre et l'intérêt des uns et des autres, au-delà des questions financières. Mieux connaître dans leur diversité les mouvements caritatifs du secteur, ainsi que les mouvements d'action catholique. À la messe, donner de la visibilité aux actions en cours et aux projets, informer sur les équipes existantes, les présenter. Offrir des temps de relecture pour les chrétiens engagés sur le terrain. Les soutenir et favoriser les rencontres avec des non chrétiens.

Modification

2.3.2 Mettre le service fraternel au cœur de nos communautés

Créer au niveau de chaque secteur une équipe « Accueil solidaire » de coordination et de concertation permettant d'échanger et de mieux connaître dans leur diversité les associations caritatives et humanitaires et les mouvements d'Eglise opérant sur le secteur.

Choisir dans chaque instance pastorale (EPS, CPS, CPAE, EA ...) une personne en lien avec cette coordination chargée de porter cette préoccupation. Travailler en lien avec les lieux d'accueil des paroisses.

Soutenir les personnes engagées dans les mouvements d'Eglise et les associations caritatives et humanitaires et leur offrir des temps de relecture.

Témoigner régulièrement au cours des assemblées dominicales du vécu des personnes engagées dans ces services pour que la communauté s'approprie ces actions.

Décision P1

2.3.5 Une équipe d'intervenants du dimanche par secteur, à Fleury-Mérogis

Créer une équipe d'intervenants, par secteur, pour participer aux messes du dimanche matin à la prison de Fleury-Mérogis. Venir prier avec les détenus, chanter avec eux et si possible, jouer d'un instrument de musique. Chaque secteur peut constituer une telle équipe, assurer une régularité collective, une fois par mois environ, et désigner une personne qui sera volontaire pour coordonner les personnes intéressées. Cette personne sera en contact avec un aumônier de Fleury pour le planning, le choix des chants, etc...

Modifications

Créer une équipe d'intervenants, par secteur, pour participer aux messes dominicales à la prison de Fleury-Mérogis. Venir prier avec les détenus, chanter avec eux et si possible, jouer d'un instrument de musique. Chaque secteur peut constituer une telle équipe, assurer une régularité collective, une fois par mois environ, et désigner une personne qui sera volontaire pour coordonner les personnes intéressées. Cette personne sera en contact avec un aumônier de Fleury pour le planning, le choix des chants, etc..

Invitation P2

2.3.3 Accompagner l'insertion de personnes demandeuses d'asile

Accompagner l'insertion et l'alphabétisation de personnes demandeuses d'asile. Créer en paroisse un réseau de foyers susceptibles d'accueillir à tour de rôle et pour la durée de 3 semaines à un mois, un(e) réfugié(e). Mettre des locaux à disposition pour ceux qui sont mal logés. Parallèlement, constituer un service diocésain de la solidarité qui vient conseiller, soutenir et coordonner les équipes locales lors de la création de tels réseaux. Aller échanger avec les personnes habitant les hôtels sociaux. Se faire aider (exemple : Service jésuite des réfugiés...)

Modification

Modification du titre : **2.3.3 Accompagner les personnes en situation de grande précarité**

Sous l'impulsion et avec le support du « service diocésain des Solidarités et de l'Ecologie », créer au niveau du secteur une coordination pour mieux accompagner les personnes migrantes et demandeuses d'asile, les personnes sans logement... En s'appuyant sur les ressources des associations ou des services possédant les compétences requises, cette coordination fournira l'aide, l'accompagnement et la formation nécessaires aux personnes désireuses et susceptibles de s'investir dans ce service.

Il sera ainsi possible de faire vivre des réseaux de foyers susceptibles d'accueillir à tour de rôle et pour la durée de 3 semaines à 1 mois un réfugié ou une réfugiée, d'envisager la mise à disposition de locaux pour l'accueil de personnes mal logées, de rencontrer des personnes habitant dans les hôtels sociaux ...

Invitation P3

2.3.7 Prier pour les blessés de la vie

Mettre en place un chapelet ou une chaîne de prières ... au niveau des paroisses ou/et des secteurs

Invitation P4

2.3.1 Créer un répertoire

Créer un répertoire regroupant toutes les initiatives de l'État ou des collectivités locales, associations qui œuvrent en faveur des plus pauvres dans le diocèse. Le mettre à disposition via les sites du diocèse et des secteurs. Tenir des fichiers pour identifier les personnes dans le besoin et les personnes les accompagnant.

Modification

Créer un répertoire regroupant toutes les initiatives de l'État ou des collectivités locales, associations qui œuvrent en faveur des plus pauvres dans le diocèse. Le service Solidarité et Ecologie devra mettre à jour en faisant remonter les informations de chaque secteur. Le mettre à disposition via les sites du diocèse et des secteurs.

Chantier P5

2.3.4 Accompagner les personnes en recherche d'emploi

Créer une cellule d'écoute et d'accompagnement chargée de repérer et d'accueillir sans aucun jugement ceux qui sont à la recherche d'un emploi.

Créer au sein du diocèse un groupe d'entrepreneurs et de dirigeants chargés de diffuser auprès de leurs confrères le message de l'Église et plus particulièrement celui de la doctrine sociale de l'Église et constituer un lien entre le diocèse et le monde du travail par le biais de ces dirigeants.

Modifications

2.3.4 Accompagner les personnes en situation de pauvreté dans le monde du travail

Nos communautés doivent porter le souci des personnes sans emploi, des travailleurs pauvres et des travailleurs sans papiers qui sont largement présentes au sein du diocèse. L'accompagnement de ces personnes appelle des actions diversifiées en fonction de leur situation. Certains mouvements d'action catholique et des associations y contribuent, quelques initiatives locales comme des ateliers d'accompagnement vers la reprise du travail aussi. En s'appuyant sur ces mouvements et associations et leurs compétences, le secteur favorisera la prise de conscience de cette mission par les communautés et aidera à la mise en place d'actions concrètes avec le soutien adapté. Par exemple, créer un répertoire d'entrepreneurs et d'entreprises susceptibles d'embaucher et le mettre à disposition de tous les accueils, créer un groupe de réflexion avec les mouvements existants (MCC, EDC) pour réfléchir comment mobiliser les entrepreneurs...

Chantier P6



2.3.6 Solliciter des aides extérieures au diocèse pour les personnes en grande précarité

Appeler des communautés religieuses qui ont des vocations spécifiques dans le domaine de l'accompagnement des personnes en grande précarité à venir travailler dans le diocèse.

Chantier P7

Synthèse de l'atelier

Ce qui est important :

Importance de l'engagement des chrétiens au service des plus pauvres. L'Eglise diocésaine est pauvre pour les pauvres. Ce n'est pas une option exclusive, elle entraîne tous et toutes

Importance d'avoir le souci de toutes les pauvretés partagé par toute la communauté. Les pauvres nous évangélisent : ils connaissent la condition de Jésus Christ souffrant

Ce qui a semblé manquer :

S'organiser en secteur, s'appuyer, s'investir dans toutes les associations qui apportent les compétences nécessaires (pas seulement mes mouvements et associations catholiques)

S'engager pour combattre les causes structurelles de la pauvreté. Relecture de la pauvreté du vécu des chrétiens engagés pour favoriser la réflexion sur ce plan

Ce qui est nouveau :

La charité concerne toute la communauté : elle ne doit pas déléguer cette question à un groupe. Privilégier la proximité pour reconnaître les fragilités, de tout ordre et que la communauté mette en œuvre des moyens. Mettre en œuvre des « petites communautés de base » ou « communauté ecclésiale », tout ce qui crée du lien. Porter ensemble les blessures et les difficultés de chacun.

2.3.6 Solliciter des aides extérieures au diocèse pour les personnes en grande précarité

Appeler des communautés religieuses qui ont des vocations spécifiques dans le domaine de l'accompagnement des personnes en grande précarité à venir travailler dans le diocèse.

2.3.7 Prier pour les blessés de la vie

Mettre en place un chapelet ou une chaîne de prières ... au niveau des paroisses ou/et des secteurs



Insistance 2.4 Responsabiliser les jeunes

Le groupe propose un autre titre à l'insistance car les jeunes sont responsables et n'attendent pas de nous de les responsabiliser.

La question relève t-elle du prendre soin des jeunes ou sensibiliser les jeunes au prendre soin des autres?

Pour cela nous souhaiterions « **Les jeunes au cœur de nos communautés** »

« Les anciens déplorent de ne plus voir les jeunes dans nos églises ». Les jeunes font remonter qu'ils sont là mais qu'on ne les voit pas s'ils ne font pas une action mais que prendre leur place est difficile

2.4.2 Mettre du lien entre les jeunes, ceux qui sont au bord de la route, ceux de la paroisse

Favoriser les échanges et les actions entre les jeunes catholiques et les associations caritatives. Faire des « Vis ma vie » pour comprendre ce que vit l'autre et tisser des liens ! Favoriser tous les partages d'expériences. Organiser des séjours de vacances pour tous. Soutenir les étudiants, là où ils sont : collecte alimentaire, partage, échanges.

Modifications

2.4.2 Mettre du lien entre les jeunes dans leur diversité

Accueillir sans aucune distinction (pour faire rappel à la motion 2.4.3 que nous souhaitons déplacer dans une autre insistance) et faire du lien entre les jeunes au sein des mouvements d'Eglise mais aussi dans la vie quotidienne.

Partager et organiser des activités qui permettent une cohésion et des temps d'échanges (repas, activité sportive, séjour/vacances, témoignage,...)

Invitation P1

2.4.4 Être attentifs aux souffrances "invisibles". Faire de la prévention

Être attentifs aux souffrances "invisibles". Faire de la prévention notamment dans les structures scolaires afin de faire comprendre aux plus jeunes qu'ils doivent prendre soin les uns des autres et notamment en abordant le sujet du harcèlement. Proposer du soutien scolaire

2.4.4 Faire des jeunes et des éducateurs, des veilleurs face aux différences et fragilités

Etre attentifs aux souffrances. Faire de la prévention notamment dans les lieux d'accueil, les mouvements de jeunes afin de les sensibiliser au fait de prendre soin les uns des autres.

Identifier les personnes ressources et mettre à disposition des outils (formation, professionnel, rompre l'isolement...)

Décision P2

2.4.1 Laisser à des jeunes (18-25 ans) l'organisation et le fonctionnement d'équipe de solidarité

Laisser les jeunes créer leurs propres actions caritatives, et ensuite si besoin les aider. Pour cela, former des personnes qui soient capables de reprendre avec ces jeunes leurs activités caritatives et discerner avec eux la présence du Christ, se reporter à un texte de Bible, prier à partir de ces pratiques, etc

Modification

2.4.1 Grandir dans les services

Faire connaître les mouvements et les services

Faire des propositions et les laisser être acteur et moteur de leur action



Laisser les jeunes prendre part à la responsabilité d'une équipe avec un compagnonnage temporaire

La relecture est un outil nécessaire à la juste place

Décision P3

2.4.5 Susciter et nourrir le désir de foi chez les jeunes

Inviter les jeunes à vivre des expériences spirituelles fortes (par des temps forts, des immersions dans un monastère...), adaptées à leur langage, leur rythme et leur mode de vie, qui les ouvrent à une communauté élargie et à d'autres horizons

Rendre nos paroisses ouverte au style des jeunes qui peuvent nos surprendre

Décision P4

2.4.3 Organiser un repas après la messe consacré à l'accueil des jeunes handicapés physiques et mentaux

Organiser, un dimanche par mois ou par trimestre, un repas après la messe consacré à l'accueil des jeunes handicapés physiques et mentaux par de jeunes bénévoles. La création d'une "pastorale du monde du handicap" serait à envisager.

Modification

Inclure les personnes porteuses de handicap

Créer une pastorale « du monde du handicap » afin de soutenir les groupes, les animateurs des lieux qui accueillent ces personnes afin d'adapter l'accueil.

Il nous semble être une responsabilité collective d'accueillir, d'accepter et de rendre accessible les lieux aux personnes porteuses de handicap et à leur famille.

Cela relève d'une autre insistance 2.1 ou 2.3?

Synthèse de l'atelier

Ce qui est important :

Les jeunes sont déjà responsables! Les jeunes sont présents mais il faut savoir les reconnaître. Les jeunes ne sont pas l'avenir de l'Eglise car ils sont déjà là!

Ce qui a semblé manquer :

La référence à la famille, premier lieu de socialisation qui peut être source de stabilité comme de fragilité.

Comment l'Eglise va à la rencontre des jeunes là où ils vivent leur foi?

Le constat fait part de la pratique religieuse dans les écoles ce qui est réducteur des jeunes qui pratiquent.

Ce qui est nouveau :

Le titre de cette insistance serait plutôt : « les jeunes au cœur de nos communautés » ou au cœur de l'évangile

Rejoindre les jeunes dans ce qu'ils sont et dans leurs lieux

2.4.5 Susciter et nourrir le désir de foi chez les jeunes (*cf texte complet plus haut*)

2.4.6 Appréhender les fragilités des jeunes (*cf texte complet plus haut*)

2 portes d'entrée, prendre soin des jeunes et prendre soin des autres. Ne pas parler de responsabiliser les jeunes, responsables déjà à leur niveau de maturité. Sujet plus important : Les jeunes au cœur des communautés → Changement de l'intitulé de l'Insistance. Les jeunes sont là, pas toujours visibles, reconnaissables. L'avenir de l'Église c'est aujourd'hui. 1ère Motion « Grandir dans les services » : Les jeunes doivent pouvoir grandir au sein des services existants, jusqu'à prendre des responsabilités dans l'organisation d'équipe. Conscience déjà aiguisée : Ils sont sensibles à l'injustice et leur capacité d'agir doit être accompagnée. 2ème Motion « Mettre du lien entre les jeunes dans leurs diversités » : Faire des ponts entre les mouvements, la paroisse et la vie quotidienne pour créer entre eux des moments d'amitié et de solidarité. L'Église doit aller dans les lieux de vie. 3ème Motion « Susciter et nourrir leur désir de foi » : Aller chercher ceux qui sont en marge des mouvements, se reconnaître dans une grande famille → Faire connaître la Bonne Nouvelle. La 2.4.5, 4ème « Faire des jeunes des éducateurs, des veilleurs face aux différences et fragilités » : Prévention au sein des mouvements de toute sorte de maltraitance mais aussi savoir se tourner vers des personnes « ressources ». La dernière Motion 2.4.6 « Appréhender les fragilités des jeunes ». Retrait de la 2.4.3 qui relève d'une pastorale plus large, de la responsabilité collective d'accueillir les personnes porteuses d'un handicap pour une plus juste inclusion.